



Solution de nettoyage prête à l'emploi

- teinte: incolore



APPLICATIONS

- pour l'élimination de voiles de calcaire et ciment sur les surfaces en béton et sur la maçonnerie
- pour l'élimination des efflorescences et des salissures légères
- Pour éliminer les restes de béton et de mortier
- Sur tous les matériaux céramiques, par ex. les carrelages muraux et de sol, les mosaïques et les carreaux fendus. Porphyre, etc.
- **PAS** compatible avec des matériaux sensibles aux acides comme par ex. le marbre ou le calcaire
- pour l'extérieur et l'intérieur

PROPRIÉTÉS

- sans solvant
- Exempt d'acide chlorhydrique
- Inorganique
- prêt à l'emploi

MISE EN OEUVRE

Température	■ Le produit est emballé prêt à l'emploi. ■ Ne pas diluer.
Mélange / Préparation / Traitement	■ En cas d'application sur maçonnerie, celle-ci doit être préalablement humidifiée. ■ Pulvériser la surface en béton ou la maçonnerie contaminées avec la solution anticalcaire KSE, utiliser par ex. un pulvérisateur pour arbres fruitiers avec lance prolongée. Lors de l'application, les zones claires commencent à « mousser ». Répéter le cas échéant l'application par pulvérisation jusqu'à ce que les taches aient complètement disparu. ■ L'effet de la solution anticalcaire KSE peut encore être renforcé avec une brosse de chiendent ou par action mécanique. ■ Rincer à l'eau claire.
Application	■ Nettoyer à l'eau les outils et les appareils immédiatement après emploi.
Nettoyage des outils	■ Recouvrir les surfaces qui ne seraient pas en béton, les éléments préfabriqués en béton, les dalles de béton lavé, les enduits, les chapes, les clinkers et autres supports céramiques.

FORME DE LIVRAISON

- 11,8 l/bidon
- 30 l/bidon



STOCKAGE

- Stocker le produit dans un endroit frais, sec, à l'abri du gel et dans son emballage d'origine fermé au sein de l'usine de production.

CONSOMMATION / RENDEMENT

- consommation : env. 150 - 350 ml/m² selon le type d'application

REMARQUES DE SÉCURITÉ ET DE MISE AU REBUT

Sécurité

- En cas de contact avec les yeux, rincez immédiatement et abondamment le produit à l'eau de distribution propre. Consulter un ophtalmologue. En cas de contact avec la peau, rincer avec beaucoup d'eau.
- Nettoyer immédiatement les vêtements souillés de produit à l'eau claire.
- Autres informations dans la fiche de données de sécurité.

Élimination

- Vider totalement l'emballage et le déposer dans un centre de recyclage.
- Mettre au rebut conformément à la réglementation.

REMARQUES GÉNÉRALES

Les indications de cette fiche technique ne sont que des recommandations générales. En cas de questions portant sur un cas d'application précis, veuillez vous adresser à notre conseiller technico-commercial compétent. Toutes les indications reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelles et se rapportent à une utilisation conforme aux usages de la profession. Toutes les indications sont données sans engagement et ne dégagent pas l'utilisateur de sa responsabilité de vérifier si le produit est compatible avec l'utilisation prévue. Aucune garantie n'est donnée quant à la validité générale des indications, quelles que soient les conditions météorologiques, de mise en œuvre ou de l'ouvrage. Sous réserve de modifications à la suite de progrès techniques concernant le produit et les méthodes d'application.

Respecter les règles générales de la construction, les normes et directives en vigueur et les directives techniques de mise en œuvre. La présente fiche technique annule et remplace les éditions précédentes. Les informations les plus récentes peuvent être consultées sur notre site Web.